

Documents à fournir lors d'un changement de commune Permis L-B-C UE/AELE



Seuls les dossiers complets seront acceptés



Changement de commune (intérieur du canton du Valais)

- Permis original
- Formulaire Z1 (par la Commune)
- Copie couleur et de bonne qualité d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Copie du contrat de travail actuel, signé par les 2 parties
- Attestation de la caisse maladie Suisse
 - ✓ *Les ressortissants des pays limitrophes (France, Allemagne, Italie, Autriche) peuvent garder la caisse maladie étrangère. Pour cela la personne doit :*
 - ✚ **Pour la France** : copie de la carte européenne d'assurance maladie et attestation de la CPAM française.
 - ✚ **Pour l'Italie** : fournir une copie de la carte européenne d'assurance maladie et la carte italienne d'assurance maladie
 - ✚ **Pour l'Allemagne et l'Autriche** : remplir et signer le formulaire « couverture d'assurance-maladie des travailleurs titulaires d'une autorisation de courte durée » et copie de la carte européenne d'assurance maladie
- Copie du contrat de bail
- Questionnaire d'annonce d'arrivée **entièrement** complété
- CHF 60.- pour les adultes et CHF 50.- pour les enfants, payable au comptant au dépôt de la demande

**Nous vous rappelons que le dossier doit être impérativement
déposé à notre bureau avant la prise d'emploi.
Le non-respect de ce délai peut conduire à une amende !**